

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 706

présenté par
M. Baupin

ARTICLE 57 TER

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« ainsi défini ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.